
ARCHIVES INDUSTRIELLES

Où se nichent-elles ?

Guido VANDERHULST

Expert en patrimoine social, portuaire et industriel,
Ancien fondateur, conservateur et directeur de La Fonderie,
Président d'honneur du Conseil Bruxellois des Musées,
Ancien Membre de la Commission Royale des Monuments et Sites de la Région bruxelloise.
Président de BruxellesFabriques - BrusselFabriek

▪ Préserver un élément du patrimoine industriel requiert d'abord de recueillir un maximum d'informations à son sujet afin d'en retracer l'histoire. L'auteur propose de faire un bref tour d'horizon de la multiplicité des sources d'information : consultation des institutions officielles et des administrations avec lesquelles l'entreprise était en contact, localisation de plans cadastraux, identification de l'existence d'archives d'entreprise ou de correspondance, visite sur le terrain, recueil de témoignages, enquête de voisinage et prises de vues constituent quelques-unes des démarches à entreprendre pour une analyse préalable.

▪ Het industrieel erfgoed of een deel ervan bewaren, vereist in de eerste plaats om zoveel mogelijk informatie te verzamelen om de tijdsgeest te kunnen weergeven. De auteur geeft een beknopt overzicht van de uitgebreidheid aan informatiebronnen: het raadplegen van de overheid en van officiële instanties waarmee de vennootschap in contact was, de kadastrale plannen, het identificeren van bedrijfsarchieven en zakelijke correspondentie, een afstap ter plaatse, het opnemen van getuigenissen en een buurtonderzoek zijn enkele mogelijkheden om de analyse aan te vatten.

Comment pouvoir mettre en valeur un patrimoine social ou industriel sans consultation d'archives ?

Il ne suffit pas que l'immeuble qui nous intéresse soit visible depuis la voirie, et éventuellement visitable, il faut également récolter le maximum d'informations sur son origine.

Qui l'a voulu et fait construire ? À quelle logique ou processus de fabrication doit-il correspondre ? Quel personnel y travaillait ? Des ouvriers, des employés, des artisans relativement seuls ? Comment ce personnel, y compris les cadres et les propriétaires, utilisaient-ils ces lieux ?

Le démarche est différente s'il s'agit d'un patrimoine social ; et pour celui-là les approches seront distinctes selon par exemple qu'il s'agira de logements ouvriers, sociaux, d'impasses ou autres, ou encore, de lieux de la vie sociale comme des estaminets, des rues, des églises ou des places publiques.

Le premier pas est de contextualiser. Cette usine de chaussures est-elle isolée ou était-elle voisine d'autres, comme sur l'avenue Van Volxem à Forest (Elite, Bata...) ? Les voies d'eaux, les voiries intercommunales ou transfrontalières, les chemins de fer, structurent les réseaux d'approvisionnement et de commercialisation.

Il y a donc deux axes de travail, la consultation d'archives physiques et orales, et la visite de terrain du quartier et de l'immeuble concerné.

Les archives sont "normalement" plutôt rassemblées dans les institutions qui, comme les communes, ont délivré les divers permis d'implantation, d'exploitation, de modification, d'environnement. Là se trouvent les plans éventuels avec indications d'affectation des locaux. Toute la hiérarchie de commandement peut apparaître, tout le processus de production aussi : arrivée des matières à transformer, conditionnement, emballage, sortie et expédition des produits finis. Les systèmes de sécurité et d'évacuation, les locaux du personnel, et donc la considération qui leur est accordée, apparaissent noir sur blanc mieux que des textes (sanitaires ou portes d'entrée pour les ouvriers sont différents de ceux destinés aux employés et cadres...).

C'est dans ces administrations publiques également que les plans cadastraux devraient être consultables. Nous devrions y retrouver les origines du site, avant implantation de l'usine, puis les agrandissements successifs enregistrés. À partir de ces plans cadastraux, la succession des propriétaires est renseignée, autre source d'informations essentielles. Cet investisseur était-il "du métier" ? L'implantation de l'indienneurie Godin à Laeken est due à un industriel du textile gantois exploitant déjà une indienneurie. L'implantation devait nécessairement être au bord de l'eau, la Senne en l'occurrence.

La correspondance d'une entreprise avec les autorités nous apprend énormément sur les motivations des industriels. Cette correspondance présente aussi dans de nombreux cas des en-têtes

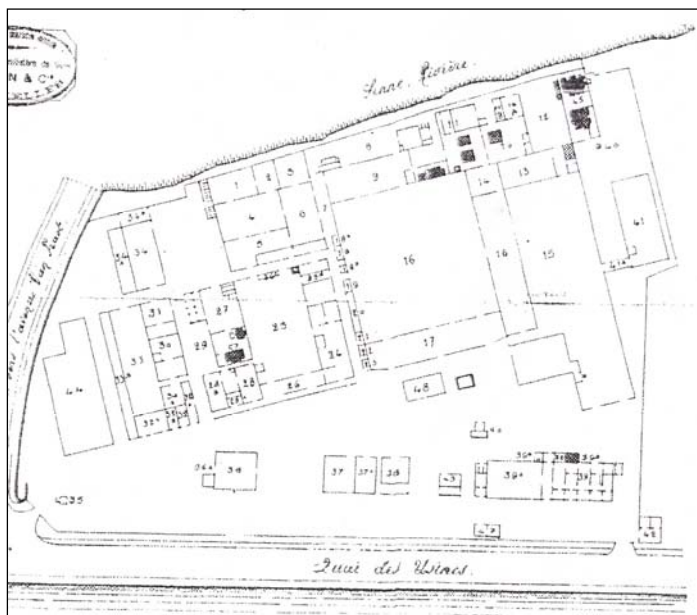


Fig. 1 : Plan au sol des installations des poêleries GODIN à Laeken en 1927 (Archives de la Ville de Bruxelles), avec identification des fonctions des locaux indispensable pour retrouver aujourd'hui les affectations historiques.

avec dessins en perspectives aériennes, avant l'apparition de l'aviation, ou encore, les prix gagnés à des concours. Les établissements réputés dangereux sont repris sur d'autres listings publics.

D'autres institutions, comme les Archives Générales du Royaume (AGR), proposent aussi des archives d'entreprises, quand elles y ont été déposées. Là, ce sont surtout des actes administratifs, les rapports de Conseils d'administration, d'Assemblées générales, les règlements de travail, les listes de personnel et d'inspection des Ministères en charge du travail, de la politique économique, des travaux publics... Les fournisseurs ou les clients ressortent aussi de ces correspondances. On peut en déduire les relations industrielles ou commerciales entre eux. Parfois, certaines archives présentent des annuaires généraux ou par secteur (Almanachs de l'industrie et du commerce - Annuaires des tanneurs et industriels du cuir - Fédération des brasseurs, des meuniers, etc.).

Selon l'ancienneté du site, les témoignages d'anciens (ouvriers, employés, cadres), de voisins, d'un fournisseur ou bien de clients, peuvent être d'une richesse importante. Ils permettent parfois la découverte de pistes d'informations insoupçonnées, comme les documents individuels (carnets ou contrats de travail, livrets militaires, faire-parts de naissance, de mariage ou de décès, photos, certificats...) qui présentent des itinéraires de vie pouvant expliquer en partie des innovations ou des transferts de technologie (séjours en Angleterre ou en Allemagne par exemple).

La détention d'archives dont l'origine est rarement "traçable" est la spécialité de collectionneurs ou de cercles d'histoire. Y accéder est une source archivistique parfois exceptionnelle (on les a trouvés sur une brocante, dans une poubelle ou lors d'un déménagement). Parfois, ce sont les seules archives existantes !

Le travail à partir d'un inventaire du patrimoine industriel et social est basé sur la confrontation entre les archives et le terrain. Les allers-retours entre ces deux sources d'informations sont au cœur de la démarche. Le travail de terrain occupe une place centrale dans la démarche d'inventaire, car l'étude porte sur ce qui est conservé.

La visite du quartier est porteuse de nombreuses informations sur le contexte d'implantation de l'industrie ou de l'atelier en question. L'urbanisation a-t-elle dû tenir compte de cette entreprise ? Entre autres, par exemple, pour la largeur de la voirie, une aire de manœuvre pour camion, un raccordement au chemin de fer ou à un quai sur une voie fluviale... Une minoterie ou une brasserie plus ou moins récentes se seront implantées pour bénéficier de la livraison en vrac du charbon, du grain... D'autres se sont implantées à un endroit propice pour être livrées en matériaux pondéreux comme la pierre ou le bois.



Fig. 2 : Pignon de l'ancienne "Manufacture belge de boîtes métalliques". Cette usine fabriquait des boîtes à conserve, dans les quartiers des Abattoirs d'Anderlecht.

Les perspectives visuelles feront apparaître bien des caractéristiques, comme les cheminées, les réservoirs, ou encore, les ouvertures en façades. Un magasin à bière pour la gueuze n'aura que très peu d'ouvertures extérieures, parce que la bière doit mûrir dans un climat tempéré, sans choc thermique, ni ensoleillement. Pour le nouvel hôtel Menninger, on a taillé dans les murs aveugles des ouvertures pour des chambres. La lecture de la façade actuelle ne permettra plus de savoir qu'il s'agissait d'un magasin à bière gueuze.



Fig. 3 : Papier à en-tête de la "Manufacture belge de boîtes métalliques".

On aura compris que la lecture d'archives, de photos de différentes époques ou de cartes postales, peut-être d'un grand secours.

Réaliser un reportage photographique est essentiel. On ne négligera pas des détails apparemment anodins tels que des écrous, des vannes, des poignées, des conduits hors du commun, des indications peintes renseignant sur l'identification des lieux et des machines, ou bien parfois, un nom ou une date. Ces éléments enrichiront l'étude lorsque l'on constituera le dossier final. Une systématique de prise de vues doit être prévue pour bien remettre en place chaque information complémentairement à ce qu'indiquent déjà les plans des archives.

Le travail décrit ci-dessus et les notes prises pendant les visites sur place, seront ajoutés aux archives du dossier d'analyse du bien proposé en vue d'une protection. Ce bien sera peut-être au final rejeté parce que son intérêt ne sera pas significatif à l'un ou l'autre égard (architectural, social, technique...).

Guido Vanderhulst
Rue de la Colonne 30
1080 Bruxelles
0477-25 09 61
gvanderhulst@skynet.be

Mars 2016